

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA FONCTION PUBLIQUE

Abidjan, le 13 MARS 2025

LE DIRECTEUR GENERAL

N° 15 /MEMFPMA/DGFP/DC-oh

## COMMUNIQUE

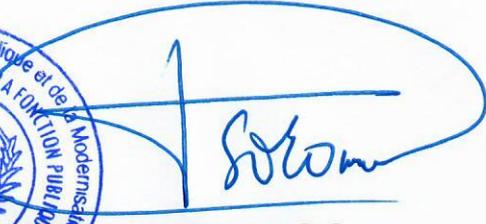
Les personnes désireuses de postuler **en qualité d'acteur** dans le processus d'organisation des concours administratifs, au titre de la session 2025, sont invitées à s'inscrire en ligne sur le site internet du Ministère d'État, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, ***www.fonctionpublique.gouv.ci***, **du lundi 17 mars au vendredi 04 avril 2025, délai de rigueur.**

Les catégories d'acteurs concernées sont :

- les formateurs aux cours de préparation en ligne des candidats dans les matières suivantes : Connaissance du Statut Général, Comptabilité, Droit Administratif, Secrétariat (Étude de Cas), Finances Publiques, Français (Mise au Net), Logique, Management des Organisations Publiques, Mathématiques, Organisation Politique, Administrative et Judiciaire (OPAJ), Psychopédagogie et Système Éducatif Ivoirien, Rédaction Administrative et Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) ;
- les auteurs de sujets de composition ;
- les chefs de centre et chefs de centre adjoints ;
- les membres de secrétariat ;
- les surveillants ;
- les membres du pôle médical d'urgence (Médecins et Infirmiers) ;
- les correcteurs.

Au titre des conditions générales de candidature, les acteurs susvisés doivent justifier d'une expérience avérée en matière d'organisation des examens et concours et ne doivent pas être candidats aux concours administratifs de la session 2025.

Par ailleurs, les conditions spécifiques à chaque catégorie d'acteurs sont précisées sur la plateforme d'inscription en ligne.

  
**SORO Gninagafol**